

## CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 27/01/2023

Origine du contrôle : Vente immobilière

### Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies  
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

### Habitation

Adresse : 21 la Truchie  
Code postal : 24260 Commune : JOURNIAC  
Référence cadastrale de l'habitation : B 64

### Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur CLUCAS Malcolm  
Adresse principale : 21 la Truchie  
Code postal : 24260 Commune : JOURNIAC France  
Tél / Portable :  
Mail : mrclucas@sky.com

### Occupant

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur CLUCAS Malcolm

### Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur CLUCAS Malcolm

## Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Habitation annexe  
Date de réalisation de la filière ANC : 22-08-2016  
Nombre de chambre(s) : 1  
Nombre de pièce(s) principale(s) : 2  
Nombre Equivalent Habitant : 2 EH  
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires : L'installation d'assainissement non collectif collecte l'ensemble des eaux usées domestiques de l'habitation annexe composée de 2 pièces principales.

## Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : > 5 000 m<sup>2</sup>  
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  Oui  Non  
Terrain inondable ?  Oui  Non  
Filière dans un périmètre de protection d'un captage d'eau ?  Oui  Non  
Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
o Est-il destiné à la consommation humaine ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :	
o Est-il déclaré ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?

Commentaires :

## Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) :  <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

## Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué  <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée  <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s)	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input checked="" type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux :	

## Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Récupération et infiltration
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

## Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Commentaires : Le propriétaire déclare que l'ensemble des eaux usées de l'habitation est bien raccordé à l'installation d'assainissement non collectif et que les écoulements d'eau se réalisent correctement.	

### Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m <sup>3</sup> : 1 m <sup>3</sup>	
Matériaux : <b>Béton</b>	
Type d'eaux usées collectées : <b>Eaux vannes</b>	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels : <b>corrosion</b>	Oui
Etat de corrosion :	Moyen
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : < 50 %	Non
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Non
<i>Commentaires</i> : La fosse septique est sous-dimensionnée. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse <a href="https://www.cc-valleedelhomme.fr/">https://www.cc-valleedelhomme.fr/</a> , rubrique « Assainissement »).	

### Le bac à graisses

Volume en L	Environ 200 L
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Eaux ménagères
Matériaux	Polyéthylène
Type	Cloisons séparatrices
Tampon du bac à graisse accessible ?	Oui
Hauteur des graisses :	absence
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	Non
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Oui
<i>Commentaires</i> : Le bac dégraisseur est sous-dimensionné. Adapter sa fréquence d'entretien (plus régulièrement). Le bac dégraisseur doit être nettoyé aussi souvent que cela est nécessaire (3 à 4 fois par an en moyenne).	

### La ventilation

Diamètre en mm	100 mm
Type de ventilation	Secondaire
Equipements	Extracteur statique
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	Oui
Remontée au faîtage ?	Oui
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
<i>Commentaires</i> : La ventilation secondaire ressort en hauteur le long d'un bâtiment annexe.	

### Le traitement : Tranchée(s) d'épandage

Nombre de tranchée(s) : 3	
Longueur d'une tranchée : 15 m	
Largeur d'une tranchée : 0,5 m	
Linéaire total : 45 ml	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
<i>Commentaires</i> :	

### Le regard de répartition

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Le regard présente-t-il des signes d'altération ?	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Bonne équirépartition des effluents ? (Vérification possible par mise en eaux du regard)	Oui
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Ecoulement au sein du regard correct ?	Oui

*Commentaires :* Regard répartiteur composé d'une arrivée et de trois départs.

### Le regard de bouclage

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Présente-t-il des signes d'altération ?	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	?
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Ecoulement au sein du regard correct ?	Oui

*Commentaires :*

### Le poste de relevage


Implantation	<b>En sortie des dispositifs de prétraitement</b>
Matériau :	<b>Polyéthylène</b>
Volume en litre	<b>Non vérifiable L</b>
Emplacement du poste de relevage	<b>En sortie de prétraitement pour alimenter le dispositif de traitement</b>
Présence d'une ventilation ?	Oui
Présence d'une alarme ?	Non
Dysfonctionnement constatés ? Si oui, préciser :	Non
Dégradations constatées (affaissement, corrosion...) ? Si oui, préciser :	Non

*Commentaires :*

## Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input checked="" type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input checked="" type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

## AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme mais satisfaisant
<p><b>Commentaires :</b> L'installation d'assainissement non collectif n'est pas conforme à la réglementation en vigueur car les dispositifs de prétraitement existants lors de la réhabilitation ont été conservés. Ces derniers sont sous-dimensionnés mais fonctionnent correctement. Si, dans le futur, l'un de ces dispositifs ne fonctionne plus correctement (dysfonctionnement majeur) ou se détériore (défaut structurel) il sera obligatoire de les remplacer par un nouveau dispositif adapté (contacter le SPANC). Le reste de la filière est conforme à la réglementation.</p> <p><b>Travaux et entretien à réaliser :</b></p> <p>- Réaliser l'entretien obligatoire et périodique des dispositifs de prétraitement (cf. compte rendu).</p> <p><b>Au titre de l'article L 2224-8 du code des collectivités territoriales, un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif sera réalisé par le service dans 8 ans.</b></p> <p><b>Rappel :</b> Une vidange de fosse doit être réalisée lorsque le volume des boues a dépassé 50% du volume utile (hauteur d'eau). L'entretien des préfiltres et bacs dégraisseurs doit être réalisé aussi souvent que cela est nécessaire (en moyenne 3 à 4 fois par an).</p>	
<p><b>Le Président, Philippe LAGARDE</b></p>	

# Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.  
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Monsieur CLUCAS Malcolm

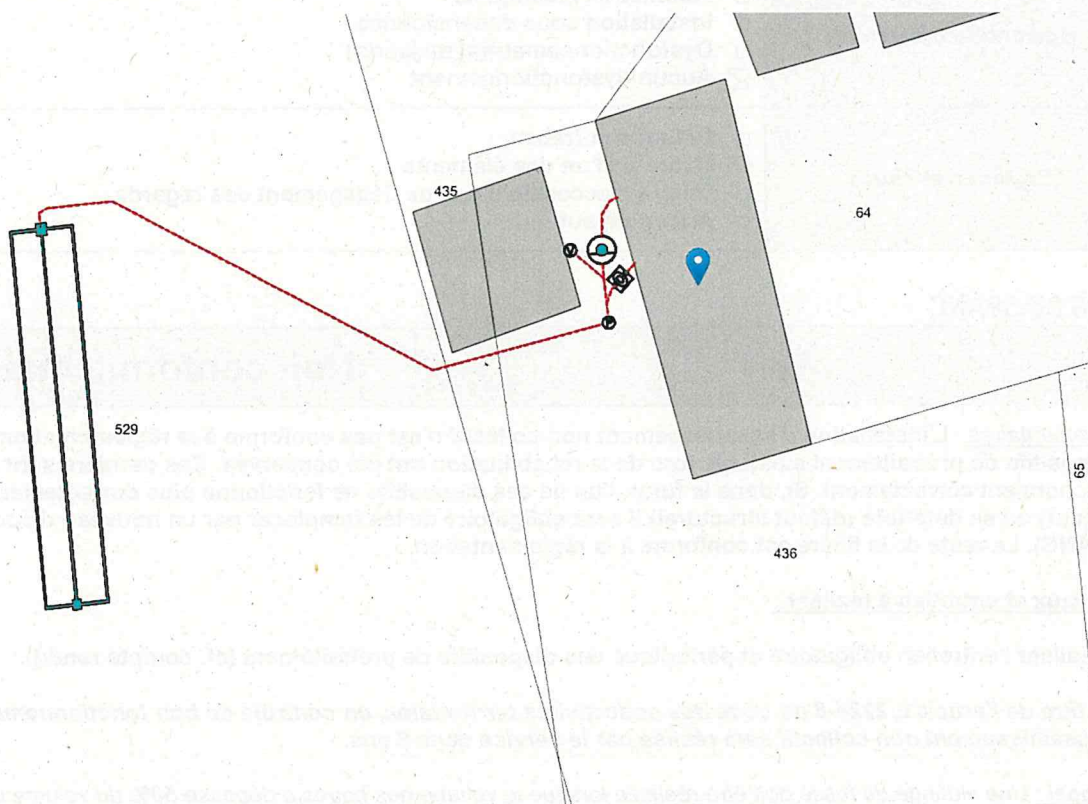
Date du contrôle : 27/01/2023

Commune  
Adresse de l'habitation contrôlée

JOURNIAC  
21 la Truchie

Référence cadastrale

B 64



Vallee  
Hormone